

Sorties en concours :

**Qu’est-ce qu’une sortie en concours ?**

Il s’agit d’une participation à un concours en extérieur, dans une autre écurie. Nous vous proposons plusieurs disciplines à pratiquer en compétition, selon vos envies et votre niveau :

* Equifun : destiné principalement aux jeunes cavaliers à partir du galop 1, club poney A – 10 ans, club poney benjamin – 12 ans, club = tous âges, tous niveaux
* CSO : sauts d’obstacles : plusieurs niveaux d’épreuves. A partir du galop 4 ou petits cavaliers très à l’aise à l’obstacles pour les épreuves poney A (galop 2-3 et – 12 ans).
* Dressage : à partir du galop 3 prépa 4
* Hunter : à partir du G3 prépa 4
* D’autres épreuves existent et nous pourrons y participer en fonction du planning des concours : ride and run (en duo 2 cavaliers à partir de 8 ans une monture), TREC…

Le choix du niveau d’épreuve et de la monture ne ce fait que par Julie.

Les montures qui sortent en concours : Gerka, Kilou, Jaguar, EiWood, Pile Poil, Caprice, Dakota, Farouck, Louisiane (à débuter)

**Comment y participer ?**

Les cavaliers souhaitant intégrer l’équipe de concours doivent en informer Julie. Il s’agit d’un investissement du cavalier mais aussi de ses parents.

Il est nécessaire de faire valider le formulaire médical et l’autorisation parentale sur la FFE.

Le cavalier doit avoir pris connaissance (donc le lire) du règlement de la discipline dans laquelle il souhaite concourir.

Avoir rempli et donner à Julie la fiche médicale (type celle du CCE).

Le nombre de places est limité à chaque concours. Les cavaliers « Championnats » restent prioritaires (les années championnats), ainsi que les DP.

**Equipement :**

Pour les sorties en compétition, pour les cavaliers mineurs et/ou montant des poneys de club, nous imposons le port du gilet de sécurité complet, de type gilet de cross ou air bag pour les épreuves avec obstacles. La coque dorsale est acceptée pour les autres épreuves.

Le pantalon n’a pas besoin d’être blanc, mais propre et sans trou !

Il faut soit une veste de concours soit un tee shirt ou polo au nom du club.

Casque homologué équitation comme pour les cours.

Bottes d’équitation ou boots et chaps propres.

Le matériel des chevaux est fourni. Le cavalier peut toutefois s’il le souhaite utiliser son tapis de selle et ses protections, à condition que ce soient adaptés à sa monture.

Le cavalier propriétaire ou qui monte un cheval de propriétaire doit utiliser son propre matériel, le matériel du club est destiné aux poneys de club.

**Tarifs :** Le tarif propriétaire correspond aux propriétaires à jour de leur cotisation

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Type de Concours** | **CSO/DRESS** | **EQUIFUN** | **CCE** | **Equipe**  |
| **CLUB avec transport et encadrement** |
| 1er Parcours | 43 € | 43 € | 63 € | 43 € / cavalier |
| 2ème Parcours | 16 € | 16 € | / | 11 € / cavalier |
| + ENGAGEMENTS |
| **PROPRIETAIRE avec transport et encadrement** |
| 1er Parcours | -10%  | -10% | -10% | -10% |
| 2ème Parcours | -10%  | -10% | / | -10% |
| + ENGAGEMENTS |
| **PROPRIETAIRE sans transport, avec encadrement** |
| 1er Parcours | 18 € | 18 € | 28 € | 18 € |
| 2ème Parcours | 12 € | 12 € | / | / |
| + ENGAGEMENTS |
| **Tarifs sans transport sans encadrement :** Tarifs engagement FFE |

**Quels sont les engagements à respecter ?**

Les sorties en concours nécessitent le respect de certaines règles et l’engagement personnel de chacun. Comme à notre habitude et dans la continuité de nos convictions, les sorties en concours se font dans le respect de la cavalerie et des autres concurrents. Nous cherchons par la même occasion à permettre aux cavaliers de créer un lien privilégié avec sa monture, c’est pourquoi nous lui demanderons de s’en occuper comme si c’était le sien, durant toute la saison et même lorsqu’en cours le cavalier en monte un autre, il est possible pour lui de le brosser, faire les pieds… .

Les cavaliers de concours devront impérativement être licencié au club, à jour de leur cotisation et participer aux cours :

* Forfait de base avec au minimum une activité ponctuelle ou un cours sup de la discipline faite en concours une fois par mois (sauf si sortie en concours occasionnelle comme une ou deux fois dans l’année, dans ce cas activité ponctuelle le mois du concours). Ou bien forfait deux cours par semaine ou forfait DP.
* La veille du concours le cavalier doit venir s’occuper de sa monture, s’il n’est pas monté en cours le cavalier devra le monter ou le longer (compris dans le tarif concours).
* La veille le cavalier doit venir préparer ses affaires :
	+ Pansage complet, nattage et graissage des pieds de sa monture
	+ Matériel de sa monture propre, nettoyé et graissé
	+ Matériel du cavalier propre, nettoyé et graissé (avec son savon et graisse personnel)
	+ Filet à foin (un par cheval)
	+ Chargement de toutes les affaires soit dans une voiture perso soit dans celle du club selon la place disponible
* Après avoir préparé ses affaires, rangé ce qui n’est plus utilisé (graisse, brosses…), passer un coup de balais, ramasser son tas et enlever les crottins dans les boxes (pour garder les chevaux plus propre pendant la nuit)
* Le jour du concours :
	+ Etre à l’heure aux écuries et aider au nettoyage des boxes
	+ Surveiller sa monture à l’attache du van durant toute la journée
	+ Penser à apporter régulièrement de l’eau aux chevaux
	+ Prendre soin du matériel
* Au retour du concours :
	+ Ranger le matériel à sa place
	+ Prendre soin de sa monture
	+ Vider et nettoyer le van
* Lorsque le couple cavalier/poney fait un classement, il s’agit bien du couple, le flot reçu est destiné au cavalier, la plaque de box est destinée au cheval/poney.

Les cavaliers sont tenus d’être présent du départ jusqu’au retour aux écuries de leur monture.

Tout matériel appartenant au club perdu ou dégradé sera facturé. Le club ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte du matériel d’un cavalier. Le nécessaire d’entretien du matériel et des chevaux est fourni par le club. Le cavalier doit avoir ses affaires pour nettoyer son matériel (graisse pour ses chaussures et chaps par exemple)

**Nous assurons le transport des chevaux aller-retour. Pour le transport des cavaliers à vous de vous organiser et de prévoir un co-voiturage si cela est possible (selon le nombre de participants), au minimum un véhicule personnel accompagne la sortie en concours et assure le transport des cavaliers et de leur matériel (possible de faire un différent pour l’aller et le retour), à vous de vous entendre et de vous organisez sur ce point. D’une manière égalitaire entre chacun et afin que tout le monde s’investisse, nous souhaiterions voir des parents différents à chaque sortie.**

Les engagements sont clôturés une semaine avant les épreuves. Dès lors qu’un cavalier est engagé, les frais d’engagements sont dus, même en cas d’absence du cavalier le jour J. dans ce cas, nous pouvons proposer la participation à un autre cavalier, l’engagement restant à la charge du cavalier initial. Il en est de même en cas de chute sur une épreuve, si le cavalier ne peut participer à sa deuxième épreuve, il pourra être remplacé par un autre mais l’engagement restera à sa charge.

Lors des concours, au même titre que lors des cours, les parents et autres accompagnateurs se doivent de respecter un code de bonne conduite et ne peuvent en aucun cas intervenir, même en cas de désaccord sur les résultats ou autre. Nous vous rappelons que vous faites parties du club et de ce fait vous devez montrer une bonne image de ce dernier à l’extérieur. Le respect et le fair-play sont les maîtres mots. Notre objectif lors des sorties en concours est la prise d’expérience pour les cavaliers et chevaux, le plaisir ainsi que la convivialité et la complicité dans l’équipe. Les résultats viennent ensuite.